

**INTERPELLATION****du député Gilbert Loretan (CSPO) et consorts concernant la réouverture de la liaison routière Varone-Rumeling (04.09.2003) 5.227**

La catastrophe de l'incendie de forêt du 13 août 2003 à Loèche a rappelé à quel point les liaisons routières entre chaque village sont importantes. C'est ainsi que la liaison Varone-Rumeling, fermée depuis novembre 1999, a été rouverte pour des cas urgents, pendant quelque temps, afin d'assurer l'approvisionnement des communes d'Inden et de Loèche-les-Bains. Par contre, la commune de Varone s'est vu priée de patienter, car les coûts de la route dépassent son utilité, de sorte qu'aucune réouverture de la route n'est envisageable pour l'instant. L'utilité économique n'est que l'un des nombreux critères de planification et d'exécution des voies de communication publiques, conformément au décret du Grand Conseil du 29 septembre 1993. Lors de l'analyse, on a simplement pris en considération l'intérêt de la commune de Varone. Par contre l'avantage pour les communes d'Inden et de Loèche-les-Bains n'a pas été évalué ou a été sous-évalué. Si l'analyse du rapport coûts/avantages est le seul argument en faveur de la fermeture de la route Varone-Rumeling, alors chaque route de notre canton devrait être évaluée selon le même modèle, par équité de traitement. Il est évident que les conditions géologiques défavorables qui règnent dans notre canton s'y opposent.

Etant donné que la liaison routière Loèche - Loèche-les-Bains est menacée de chutes de pierres et d'avalanches suite à l'incendie susmentionné, et que la liaison via Albinen est tout aussi restreinte, il faut que le canton active de toute urgence la réouverture de la route Varone-Rumeling, afin qu'un accès alternatif soit assuré dans les cas extrêmes. Des annonces selon lesquelles la station touristique de Loèche-les-Bains est coupée du monde extérieur effraient les hôtes et les retiennent de passer dorénavant leurs vacances à Loèche-les-Bains parce qu'ils ne sont plus sûrs de pouvoir y accéder ou en repartir. Cela a des répercussions économiques négatives sur l'ensemble de la branche touristique de Loèche-les-Bains et de la région. Nous prions le Conseil d'Etat de prendre les dispositions nécessaires afin que cette importante route de liaison soit ouverte immédiatement.

Sion, le 4 septembre 2003  
(09h15)

Gilbert Loretan, député (CSPO)  
et consorts